



# LA DEMANDE DE PROLONGATION DU BURKINA FASO

**Général de Brigade Aérienne KERE Wendwaoga**  
*Secrétaire Permanent de la Commission Nationale de  
Contrôle des Armes  
-BURKINA FASO-*

Genève  
Juin 2025



# **PLAN**



- I. LES MOTIVATIONS DE LA DEMANDE
- II. LA DURÉE SOLLICITÉE ET JUSTIFICATION
- III. LE PLAN D' ACTIONS
- IV. LES DÉFIS ET LES PRIORITÉS
- V. LES PROGRÈS ET LES CONTRAINTES: EREE



# I. Les motivations de la demande

1 / 5



- Au moment de l'entrée en vigueur de la convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) à l'égard du Burkina Faso, le 1<sup>er</sup> mars 1999, le pays n'était pas confronté à une contamination par les mines antipersonnel.
- Mais en 2010, la dégradation de la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement dans la zone sahélienne a fait converger la menace terroriste vers le Burkina Faso.
- Le Burkina Faso à partir de 2015, a enregistré sa première attaque terroriste. Ces attaques perpétrées avec des ALPC ont progressivement impliquées les mines antipersonnel improvisées (MAI).



# I. Les motivations de la demande

2/5



- Les premières victimes civiles dues aux MAI ont été enregistrées en 2018. Toutefois, l'utilisation de ces engins va prendre des proportions grandissantes entre 2018-2022 avec l'accroissement des attaques contre les populations civiles et les infrastructures socioéconomiques de base.
- En effet, le Burkina Faso a identifié plusieurs communes où des incidents liés aux MAI ont été enregistrés et des communes soupçonnées d'en contenir.



# I- Les motivations de la demande

3/5



- Pour y faire face, en plus des vastes opérations de sécurisation et de restauration de l'intégrité du territoire national, le Burkina Faso s'est engagé, avec l'appui de ses partenaires, à apporter une assistance aux victimes et une protection aux populations civiles.
- La conjugaison de ces efforts a permis la libération de certains villages et la réinstallation des populations. Cependant, la menace demeure dans d'autres localités, nécessitant le renforcement des activités d'éducation aux risques (EREE).



# I- Les motivations de la demande

4/5



- Aussi, des actions de déminage humanitaire et d'assistance aux victimes dans les communes contaminées ou soupçonnées s'avèrent indispensables afin d'enrayer la menace.
- Par conséquent, cette tâche ne peut être entreprise sans une coopération et assistance internationale adaptée et une évaluation fiable de l'état de la contamination.



# I- Les motivations de la demande

5/5



C'est ainsi qu'à l'occasion de la 21<sup>ème</sup> assemblée des Etats parties à la convention, tenue du 20 au 24 novembre 2023, à Genève, le Burkina Faso a officiellement déclaré qu'il est confronté à la problématique des mines antipersonnel de nature improvisée et a exprimé son intention de solliciter une demande de prolongation au titre de l'article 5 de ladite convention.

Pour ce faire, le Burkina Faso a bénéficié de l'accompagnement de l'unité d'appui dans l'élaboration de sa première demande d'extension.



## II- La durée sollicitée et justification

1/1



- Le Burkina Faso, tout en poursuivant les activités d'EREE au profit des communautés affectées par la menace, sollicite une prolongation jusqu'au 31 décembre 2028.
  
- Ce temps est jugé nécessaire pour faire l'analyse initiale de la contamination, mettre en place un système de gestion de l'information, réaliser des enquêtes non techniques et effectuer des tâches ponctuelles de neutralisation et destruction des explosifs (NEDEX).



# III- Le plan d'actions



1/4



Activités	2025	2026	2027	2028
Analyse initiale de la contamination				
Organiser un atelier national d'évaluation de la contamination				
Développement d'un système national de gestion de l'information				
Acquérir une Licence 123 survey				
Acquérir une Licence ARCGIS				
Former et recycler les utilisateurs				
Acquérir du Matériel informatique (cloud/ordinateur)				
Doter en Connexion internet (CNCA et démembrements régionaux)				
Organiser un atelier IM				
Créer un système d'alerte numérique				



### III- Le plan d'actions



2/4



Education aux risques	2025	2026	2027	2028
Organiser des sessions de formation en EREE				
Organiser des sessions d'EERE au profit des populations				
Concevoir les outils d'EERE (banderoles, flyers, spots radios, affiches, etc.)				
Enquêtes Non Technique				
Former & recycler des enquêteurs				
Déployer des équipes d'enquêteurs				
Acquérir du matériel (rubalise, téléphones, gps, tablettes)				



## III- Le plan d'actions



3/4



Tâches ponctuelles NEDEX et Marquage	2025	2026	2027	2028
Former et recycler les équipes NEDEX				
Doter les équipes en Kits NEDEX				
Organiser un atelier national de définition du processus de remise des terres				
Déployer des équipes NEDEX				
Renforcement de la prise en charge des victimes des MAI				
Mettre en place un système de référencement pour la prise en charge des victimes				
Organiser des sessions de formation en gestes de premiers secours au profit des communautés				



# III- Le plan d'actions



4/4



Enquêtes Non Technique	2025	2026	2027	2028
Former & recycler des enquêteurs				
Déployer des équipes d'enquêteurs				
Acquérir du matériel (rubalise, téléphones, gps, tablettes)				
Tâches ponctuelles NEDEX et Marquage				
Former et recycler les équipes NEDEX				
Doter les équipes en Kits NEDEX				
Organiser un atelier national de définition du processus de remise des terres				
Déployer des équipes NEDEX				
Renforcement de la prise en charge des victimes des MAI				
Mettre en place un système de référencement pour la prise en charge des victimes				
Organiser des sessions de formation en gestes de premiers secours au profit des communautés				



## IV- Les défis et les priorités



1/1

- ❑ Dans le cadre de cette demande d'extension, le Burkina Faso fait face à d'énormes défis que la coopération et l'assistance internationale peuvent aider à relever. Ces défis sont principalement liés l'adaptation des ressources humaines, matérielles et financières aux exigences de la LAM.
- ❑ La priorité sera de faire une évaluation précise de la contamination afin d'estimer l'étendue des zones affectées et les risques associés pour une planification stratégique réaliste pour le déminage. En outre, une attention sera accordée à la communication sur les progrès réalisés et les défis rencontrés.



## V- Les progrès et les contraintes: EREE



1/2

- Depuis l'apparition des MAI dans la crise sécuritaire au Burkina Faso, l'Etat a déployé d'importants moyens pour réduire les risques liés à ces engins à travers la formation des Forces de Défense et de Sécurité FDS, des agents civils de l'administration publique, la sensibilisation des communautés locales et l'établissement de partenariats avec les Organisations Non Gouvernementales et des Organisations de la Société Civile intervenant dans le domaine de la LAM.



## V- Les progrès et les contraintes: EREE



2/2



### ***Au titre des progrès:***

- L'élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre les Engins Explosifs Improvisés (SNLC-EEI 2023-2027) et son plan d'actions;
- La mise en place d'un groupe de travail sur la lutte antimine (GTLAM): cadre de planification des activités et d'échanges entre les acteurs;
- La construction d'un centre national de déminage doté de capacités de formation et d'assistance aux communautés dans le cadre des opérations de réinstallation des populations.

### ***Au titre des contraintes:***

- L'insuffisance des ressources financières;
- L'inaccessibilité de certaines zones aux acteurs humanitaires du fait de l'intensité des opérations de sécurisation.



# CONCLUSION



- Pour terminer, le Burkina Faso voudrait renouveler son engagement à respecter ses obligations découlant de la CIMAP.
- Il voudrait également saisir cette occasion pour lancer un appel à l'ensemble des Etats parties dotés de capacités, à apporter l'assistance internationale nécessaire aux pays confrontés à la menace des MAI, conformément aux dispositions de l'article 6 de la convention.
- C'est à ce prix que nous pourrions bâtir un monde complètement débarrassé du fléau des MAI qui ne cessent de faire des victimes.



**MERCI**  
**POUR VOTRE ATTENTION**